

Sécheresse : de la vigilance à la restriction

OF 251512044

Selon Météo France, la situation climatique va durer. La préfecture décide de passer en mode restriction de prélèvement d'eau.

Pas encore d'interdiction, mais du stade de la vigilance, le département est passé en mode restriction. Restrictions des prélèvements dans les cours d'eau pour les agriculteurs (voir carte ci-contre), mais aussi restrictions de l'utilisation d'eau pour les usages non prioritaires (comme l'indique la préfecture dans notre article ci-dessous). Selon Météo France, le passage à l'interdiction pourrait survenir dès le mois de juin.

40 % de pluie en moins sur le Pays Segréen

Parmi les territoires les plus touchés par la sécheresse du département, le Haut-Anjou se distingue avec son sol de roche granitique du massif armoricain. Dans les cinq premiers mois de l'année 2011 à Segré, la pluviométrie a été inférieure de 40 % par rapport à la normale selon les données livrées par le centre départemental de Météo France. Soit 159 mm, contre 250 mm en moyenne depuis 1950.

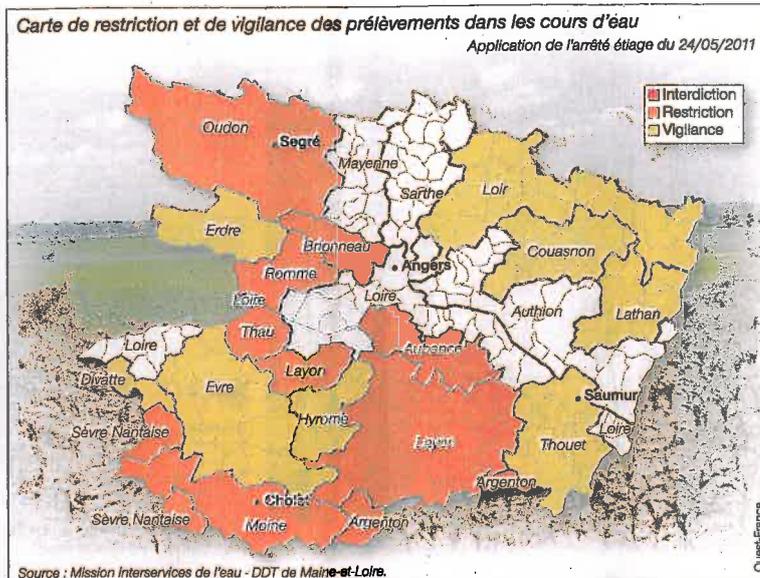
Ce qui fait de 2011 la sixième année la plus sèche après 1976, 1987, 1993, 2005, et 1953. Mais cette sécheresse se différencie par un réchauffement plus précoce des températures, conjugué à des vents de nord-est.

Ce mois d'avril bat même des records au niveau de l'accroissement des températures, par rapport à la fin des années 1950.

Les agriculteurs souffrent

Les agriculteurs sont les premiers touchés par la sécheresse. Agriculteur biologique depuis trois ans et en phase de certification, Jean-Luc Hamart est très inquiet. Il possède une exploitation de 70 hectares à Saint-Michel-et-Chamveaux, au nord-ouest du département.

« Je fais de l'élevage bovin. Je ne



nourris mes bêtes qu'avec l'herbe que je laisse pousser naturellement. Aujourd'hui, je ne récolte que 50 % par rapport à la normale. Je prends déjà sur le peu de stock que j'avais mis de côté pour l'hiver. Mais comment vont se nourrir mes bêtes cet hiver dans les stabulations ? », s'interroge l'agriculteur de 55 ans.

Avec 10 000 € investis l'année dernière en foin et en paille pour les nourrir, il redoute de devoir arrêter prochainement son exploitation. « Je n'ai touché que 2 000 €

d'aide sécheresse par l'État. Je ne dégage rien financièrement, alors je ne vais pas continuer à faire des prêts si je n'arrive pas à en vivre. J'ai de la chance que mon épouse ramène un salaire. »

« Il nous faut absolument de la pluie »

Même préoccupation du côté de Cherré, où Jean-Marc Lezé est producteur de lait. « On focalise beaucoup sur les agriculteurs qui travaillent avec le maïs. Mais nous, on a fait le choix de l'herbe. Quand

il ne pleut pas, le maïs pousse mal, mais l'herbe ne prend pas du tout. L'état des pâtures actuellement correspond à celui de la mi-juillet normalement. Il nous faut absolument de la pluie ». Malheureusement, à part quelques ondées orageuses prévues dans la nuit de mercredi à jeudi, et dans la journée de jeudi, Météo France n'annonce pas de pluie dans les dix prochains jours.

Mathieu ROULLEAU.

Jardins familiaux : on attend l'été à Segré

« Pour l'instant, on peut encore arroser. » Aux jardins familiaux du Patis, comme à ceux du chemin des Minières, à Segré, on s'active sous le soleil. Penché sur des plants de poireaux, Louis Madiot, 74 ans, ne craint pas encore la sécheresse. « J'ai connu celle de 1976 et même celle de 1947. La terre, c'était de la pierre », se souvient-il.

Mais, selon lui, le climat peut encore jouer des tours. « Dans les années 50 et 60, on a vécu des printemps très secs. Puis des périodes de pluies, dès juillet et pour une période assez longue. »

Louis Madiot est un irréductible. Adepte des jardins familiaux depuis 1965, les saisons d'été ne l'impressionnent que très rarement. Bien sûr, le manque de pluie l'inquiète. « Il faudrait qu'il tombe de 20 à 30 mm », suggère le jardinier. Surtout pas les pluies d'orage, qui ruissellent sans imprégner la terre. Alors, comment apporter réconfort aux tomates, pommes de terre et carottes lorsque l'eau vient à manquer ? « Il ne s'agit pas d'arroser n'importe quand, rappelle Louis Madiot. Certains légumes, comme les oignons ou



Le Segréen Louis Madiot est un partisan inconditionnel du jardin familial du Patis, depuis les années 60.

les fraises ne nécessitent pas trop d'eau. »

Entre les soixante-dix adhérents qui exploitent les jardins familiaux, la facture d'eau est divisée à part égale. Une façon de responsabiliser un peu plus les jardiniers face aux risques de restriction.

Benoît ROBERT.

La préfecture annonce de nouvelles mesures

Selon la préfecture du Maine-et-Loire, « le niveau des cours d'eau les plus sensibles aux périodes de sécheresse a continué de baisser ». En cause, les précipitations quasiment inexistantes de ces derniers jours. Hier, le préfet a annoncé de nouvelles mesures concernant les prélèvements en eaux superficielles (rivières, étangs...) Depuis ce matin, deux nouveaux bassins versants, le Thouet et l'Evre, viennent s'ajouter à ceux classés en vigilance (le Loir, la Divatte, le Couasnon, l'Hyôme, l'Erdre et le Lathan). Leurs usagers sont appelés à y limiter leurs

prélèvements d'eau. Neuf bassins versants subissent un régime de restriction : le Brienneau et la Sèvre Nantaise sont désormais complétés par le Layon, l'Aubance, l'Oudon, la Thau, la Romme, l'Argenton et la Moine. Les prélèvements dans ces cours d'eau y sont interdits tous les jours, de 10 h à 20 h. Il a aussi restreint les usages non prioritaires de l'eau dans les bassins versants de l'Oudon et de la Moine. Le remplissage des piscines, le lavage des bâtiments et des véhicules, l'arrosage des espaces verts, etc... sont interdits tous les jours de 10 h à 20 h.